CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141547** **VALABLE JUSQU'AU** **26/02/2027**

ÉDITÉ LE 03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Raison sociale : MISTRAL MULTISERVICES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/01/2026

Capital : 7 622

8 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
ZAE
34690 FABREGUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC montpellier 422537431RCS

Siret : 422 537 431 00021

Téléphone : 04 67 45 46 83 **Fax :**

Portable : 0686562030

Code NACE : 4322A

Responsabilité légale :
MALLIA DIDIER GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 45909M

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 53476323

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 53476323

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/03/2026

E-mail : didier.mallia@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 385 398 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	27/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 07:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.